

I GIII

2º édition

FORUM DES ACHETEURS PUBLICS

Réforme des marchés publics : serez-vous prêt pour le 18 avril 2016 ?

- Décryptage du décret d'application
- Quels sont les nouveaux outils au service des acheteurs publics
- La commande publique, un acte économique ? Comment le profil de l'acheteur va-t-il évoluer
- Le sourcing, la négociation... des pratiques risquées ?
- Achats responsables / achat public local : les collectivités pourront-elles relever le défi
- Marché public simplifié (MPS) : comment accélérer le déploiement de la dématérialisation

AVEC LA PARTICIPATION EXCEPTIONNELLE DE

Jean MAÏA, Directeur des affaires juridiques des ministères économiques et financiers

ET NOTAMMENT LES INTERVENTIONS DE

- Philippe BONNECARRERE, Sénateur du Tarn, Président de la mission sénatoriale d'information sur la commande publique
- Gérard BRUNAUD, Secrétaire général, OBSERVATOIRE DES ACHATS RESPONSABLES (OBSAR)
- Samuel DYENS, Président, ASSOCIATION NATIONALE DES JURISTES TERRITORIAUX (ANJT)
- Jérôme MICHON, Professeur en droit des marchés publics et privés, ÉCOLE SPÉCIALE DES TRAVAUX PUBLICS, DU BÂTIMENT ET DE L'INDUSTRIE
- Clara SORIN, Directrice du programme « Dites-le nous une fois », SGMAP









Formation complémentaire

Vendredi 11 mars 2016
PRATIQUES DE NÉGOCIATION
DES MARCHÉS PUBLICS

Quelles techniques mettre en place dans les collectivités locales

En partenariat avec :



Avec le soutien de :







Avant-Propos

L'ordonnance « marchés publics », tant attendue, a été publiée au Journal Officiel le 23 juillet 2015. Le décret d'application de cette ordonnance, véritable « boîte à outils », sera publié avant le 18 avril 2016, date limite de transposition en droit interne de la directive européenne, et probablement en février 2016.

Il vous restera donc un mois pour vous approprier la nouvelle réglementation des marchés publics et sécuriser vos achats... Nouvelles procédures, nouvelles pratiques, « nouvel esprit » de l'achat public : anticipez votre quotidien de demain!

- Décryptage du décret d'application
- Quels sont les nouveaux outils au service des acheteurs publics
- La commande publique, un acte économique ? Comment le **profil de l'acheteur** va-t-il évoluer
- Le sourcing, la négociation... des pratiques risquées ?
- Développement des achats responsables: les collectivités pourront-elles relever le défi
- Achat public local: quelles sont les marges de manœuvre pour les collectivités
- Marché public simplifié (MPS): comment accélérer le déploiement de la dématérialisation

Pour trouver les solutions à ces défis, *La Gazette des communes* vous donne rendez-vous le 10 mars prochain à Paris. Un rendez-vous incontournable en présence de nombreux élus, DGS, Directeurs des achats, Directeurs juridiques, Directeur financiers et avocats experts de la commande publique.

Afin de maîtriser toute l'actualité de la réforme, nous vous invitons également à participer à la formation « Pratiques de négociation des marchés publics » organisée le 11 mars prochain à Paris.

En me réjouissant de vous y accueillir,

Jean-Christophe PUJOS Chef de projets conférences I La Gazette des communes



La Gazette des communes est la référence des fonctionnaires territoriaux.

Avec un hebdomadaire diffusé à plus de 29 000 exemplaires (source OJD 2013-2014), elle donne accès à toute l'actualité de la Fonction publique territoriale.

La Gazette des communes a développé une expertise et se distingue par son approche innovante et proactive afin de fournir aux décideurs locaux tous les outils nécessaires à la compréhension des évolutions du secteur et à la gestion efficace d'une collectivité.

- Un site d'information et de services : lagazette.fr
- Un service efficace pour recruter des compétences : lagazette.fr, onglet « emploi »
- Des conférences thématiques et d'actualité, des clubs métiers (Clubs Gazette)
- Plus de 300 formations dédiées aux acteurs des collectivités territoriales
- 4 grands salons professionnels chaque année

FORUM DES ACHETEURS PUBLICS

Réforme des marchés publics : serez-vous prêt pour le 18 avril 2016 ?

AVEC LES INTERVENTIONS DE :

Raphaël Avocat au barreau de Paris
APELBAUM LEXCASE

Alain Directeur général des services,
BENARD CC PLAINES ET MONTS DE FRANCE

Vice-président

Philippe Sénateur du Tarn
BONNECARRERE Président de la mi

Président de la mission sénatoriale d'information sur la commande publique

Gérard Secrétaire général BRUNAUD OBSERVATOIRE D

OBSERVATOIRE DES ACHATS RESPONSABLES (OBSAR)

Chantal Formatrice, Membre expert AAP

Joséphine Responsable marketing WERNER & MERTZ

Samuel Président
DYENS ASSOCIATION

ASSOCIATION NATIONALE DES JURISTES TERRITORIAUX (ANJT)

Aliaume Avocat au barreau de Lyon
LLORCA-VALERO

Jean Directeur des affaires juridiques des ministères économiques et financiers

Brice Responsable de la chaire Optima
UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE

L'ADOU

Jérôme Professeur en droit des marchés publics

MICHON et privés

ÉCOLE SPÉCIALE DES TRAVAUX PUBLICS, DU BÂTIMENT ET DE L'INDUSTRIE

Clara SORIN Directrice du programme « Dites-le nous une fois »

SGMA

François DGA Proximité, affaires culturelles, VILLETTE économie

VILLE DE SAINT-OUEN

VOUS ÊTES CONCERNÉS:

Au sein des communes, intercommunalités, métropoles, départements, régions, offices publics d'HLM :

• Elus • Directions générales des services • Directions de la commande publique • Directions des achats • Directions juridiques • Directions financières •

Au sein du secteur privé : centrales d'achats publics, cabinets de conseil, cabinets d'avocats, agences d'architecture, bureaux d'études, entreprises de la construction, éditeurs de logiciels spécialistes de la dématérialisation

• Directions générales • Directions marchés publics • Directions juridiques • Directions administratives • Directions du développement • Directions commerciales • Directions marketing • Journée animée par Jean-Marc JOANNÈS, Rédacteur en chef, LA GAZETTE DES COMMUNES

8h45 Accueil des participants

DE L'ESPRIT DE LA RÉFORME AU DÉCRET D'APPLICATION, MISE EN PERSPECTIVE DE LA NOUVELLE RÉGLEMENTATION

9h15

<u>ALLOCUTION D'OUVERTURE</u> – RÉFORME DES MARCHÉS PUBLICS : de l'ordonnance du 23 juillet 2015 au décret d'application

- Présentation de la nouvelle « boite à outils » des acheteurs publics
- Les objectifs de simplification et de modernisation sont-ils atteints
- Qu'attend-on du nouvel acheteur public

Jean MAÏA I Directeur des affaires juridiques des ministères économiques et financiers

DÉCRYPTAGE : les nouvelles règles de la commande publique

 Définition des besoins, critères d'exclusion, critères d'attribution, offres irrégulières, allotissement, nouvelles procédures formalisées, accordscadres, avenants et sous-traitance: les principales nouveautés

Jérôme MICHON I Professeur en droit des marchés publics et privés I ÉCOLE SPÉCIALE DES TRAVAUX PUBLICS, DU BÂTIMENT ET DE L'INDUSTRIE

11h00 Pause

ACHAT RESPONSABLE, ACHAT PUBLIC LOCAL, SOUTIEN AUX PME... COMMENT LA COMMANDE PUBLIQUE PEUT-ELLE ACCOMPLIR SES MISSIONS SOCIÉTALES

11h30

<u>TABLE RONDE</u> – Les outils à dispositions des collectivités pour relever le défi de l'ACHAT RESPONSABLE

- Comment lever les freins au développement de l'achat responsable
- Charte de déontologie / code de bonne conduite / clauses sociales et environnementales... de quels outils se doter et qu'en attendre
- Pourquoi former les acheteurs au coût global ? Comment le calculer avant la passation du marché ? L'achat responsable est-il réellement plus couteux
- Les incitations au soutien des PME sont-elles suffisantes
- Avec le témoignage d'une entreprise du secteur privé spécialisée dans les produits durables

Philippe BONNECARRERE I Sénateur du Tarn I Président de la mission sénatoriale d'information sur la commande publique

Gérard BRUNAUD | Secrétaire général | OBSERVATOIRE DES ACHATS RESPONSABLES (OBSAR)

Joséphine COPIGNEAUX | Responsable marketing | WERNER & MERTZ

Brice MALM I Responsable de la chaire Optima I UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

2h30 <u>TÉMOIGNAGE</u> - ACHAT PUBLIC LOCAL : quelles sont les véritables marges de manœuvre des collectivités

- Comment favoriser le passage du « made in Europe » au « made in local »
- La volonté politique et les incitations économiques sont-elles suffisantes
- Comment lever les obstacles juridiques au localisme

Aliaume LLORCA-VALERO I Avocat au barreau de Lyon

13h00 Déjeuner

FACE AUX NOUVELLES MISSIONS DE LA COMMANDE PUBLIQUE, QUEL EST LE NOUVEAU PROFIL DE L'ACHETEUR PUBLIC

14h30 Sourcing, négociation... des PRATIQUES RISQUÉES ?

- Davantage de souplesse, cela signifie-t-il davantage de risques ?
- Faut-il réformer le délit de favoritisme pour prendre en compte l'élément intentionnel
- Quel peut-être la responsabilité de l'acheteur public et de la collectivité
- Procédures négociées: jusqu'où peut-on aller dans la négociation
 Raphaël APELBAUM I Avocat au barreau de Paris I LEXCASE
 Samuel DYENS I Président I ASSOCIATION NATIONALE DES
 JURISTES TERRITORIAUX (ANJT)

15h15 Généralisation de la DEMATERIALISATION à l'horizon 2018 : comment se préparer au tout-numérique

- « Dites-le nous une fois », marché public simplifié, plateforme de dématérialisation, signature électronique... les collectivités disposent-elles de tous les moyens pour accélérer leur dématérialisation
- Les acheteurs Français pourront-ils s'approprier le Formulaire DUME ?
- \bullet Marché public simplifié et DUME : quelle articulation possible

Clara SORIN I Directrice du programme « Dites-le nous une fois » I SGMAP

15h45 <u>TÉMOIGNAGE</u> - Faire de la commande publique un ACTE ÉCONOMIQUE : mission impossible ?

- Organisation: la commande publique doit-elle encore être rattachée à la direction juridique? Peut-on envisager de la placer sur des fonctions transversales comme le contrôle de gestion ou la direction financière
- Évaluation, mesure de la performance, étude des externalités : comment gérer la vie d'un contrat après sa signature pour améliorer les performances
- Pratiques de négociation, acheteurs publics issus d'écoles de commerce... peut-on envisager des convergences avec le secteur privé?

François VILLETTE I DGA Proximité, affaires culturelles, économie I VILLE DE SAINT-OUEN

16h15

<u>CONCLUSION</u> – Qui est le NOUVEL ACHETEUR PUBLIC : portrait-robot

- Face à la nouvelle commande publique, qu'attend-on du nouvel acheteur public
- Sourcing, négociation, pilotage des fournisseurs... quelles nouvelles compétences développer
- Formation: comment accompagner les acheteurs publics vers ces nouvelles missions? Comment aller vers davantage de professionnalisation

Alain BENARD | Directeur général des service | CC PLAINES ET MONTS DE FRANCE | Vice-président | ASSOCIATION DES ACHETEURS PUBLICS (AAP)

Chantal BRUNET | Formatrice | Membre expert | ASSOCIATION DES ACHETEURS PUBLICS (AAP)

17h00 Fin de la journée

Nous contacter

Vous avez une question relative à l'un de nos évènements ? Notre service clients vous apportera une réponse dans les plus brefs délais concernant le programme, le suivi de votre inscription et les modalités.

Elvire ROULET eroulet@infopro-digital.com Tél.:+33 (0)177 92 93 36

Retrouvez le programme détaillé de cet événement sur le site lagazette.fr, onglet « Evénements »

Vendredi 11 mars 2016

PRATIQUES DE NÉGOCIATION DES MARCHÉS PUBLICS

Après la réforme, quelles techniques mettre en place dans les collectivités locales

Objectifs de la formation :

- Décrypter les process de commande et de sourcing de la nouvelle commande publique
- Définir la marge de manœuvre des négociations dans le cadre du code des marchés publics
- Appréhender les techniques de négociation du privé pour les adapter à la commande publique
- Mettre en pratique les techniques de négociation par un jeu de rôle des participants

Formation animée par :



Franck LEVY
Directeur au sein de la practice Achat,
KURT SALMON

Fort de 16 années d'expérience dans des missions d'audit, de stratégie, d'organisation en France et à l'international (Arthur Andersen, Bureau Veritas, CSC...), Franck LEVY a été Associé – Directeur Général d'un cabinet de conseil spécialisé dans l'optimisation des achats. Il est depuis 2014 Directeur au sein de la practice Achat de KURT SALMON.

Programme:

8h30 Accueil des participants

relation fournisseur, RSE...

Introduction : les grands défis 2016 de la fonction achat dans le secteur public

Rappel sur le nouveau cadre du code des marchés publics Quelle place désormais pour la négociation dans la pratique des acheteurs Les composantes de la performance achat : qualitative, quantitative,

Comment acheter moins cher, mieux et au plus juste vs les besoins réels

De la demande interne à la commande : comment organiser le sourcina

La chaine de valeur achat et ses interactions avec les autres parties prenantes

Le sourcing et la rédaction du cahier des charges

Déterminer la chaine de valeur achat et les prérequis d'une négociation réussie

Comment mettre en cohérence la demande du client interne et les offres du marché

Quels sont les points de performance du process achat

Quelles techniques de négociation du secteur privé adapter au secteur public

Rappel des trois grandes techniques de négociation et leurs principes dans le secteur privé

Dans quelle mesure peut-on appliquer ces techniques dans le secteur public

Pour quels bénéfices attendus

- Revue des étapes clés d'une négociation réussie (préparation, animation, conclusion et suivi)
 - > <u>Atelier</u> : jeu de rôle et mise en situation de négociation





Nos prochains événements

http://evenements.infopro-digital.com/gazette-des-communes/

FORUM FINANCES

12 mai 2016, Paris

FORUM ÉNERGIE ET ENVIRONNEMENT

18 mai 2016, Paris

CONFÉRENCE GRAND PARIS

26 mai 2016. Paris

CONFÉRENCE OPEN DATA

16 juin 2016, Paris

FORUM RH DES COLLECTIVITÉS LOCALES

23 juin 2016, Paris

CONFÉRENCE GESTION DES DÉCHETS

15 septembre 2016, Paris

FORUM NUMÉRIQUE

17 novembre 2016, Paris

FORUM PRÉVENTION - SÉCURITÉ

24 novembre 2016, Paris

CONFÉRENCE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES MÉTROPOLES

8 décembre 2016, Paris



Nos prochains trophées

http://evenements.infopro-digital.com/gazette-des-communes/trophees/

TROPHÉES DE LA PARTICIPATION ET DE LA CONCERTATION

14 mars 2016, Paris

PRIX TERRITORIAUX

1er juin 2016, Paris

Informations Pratiques

III Conférence Mercredi 10 mars 2016

EUROSITES LIEGE 7, rue de Liège 75009 Paris

Accès voiture (parkings):

- 44 rue de Clichy,
- 29, rue de Londres,
- 10, rue Jean-Baptiste Pigalle.

Accès métro:

- Station Liège (ligne 13),
- Station Europe (ligne 3),
- Station Trinité d'Estienne d'Orves (ligne 12).

Accès train : Gare Saint Lazare.

Formation complémentaire Vendredi 11 mars 2016 PRATIQUES DE NÉGOCIATION DES MARCHÉS PUBLICS

La formation se tiendra à Paris, le lieu exact vous sera précisé sur votre convention envoyée avant le stage.

Consultez les informations relatives à l'hébergement et à l'accès sur notre site internet :

http://evenements.infopro-digital.com/gazette-des-communes/conference-forum-acheteurs-publics-2016-4022 Onglet Informations et tarifs

En partenariat avec :



Werner & Mertz Group

Société familiale créée il y a 145 ans, Werner & Mertz* est un pionnier des produits durables et hautement performants à destination des secteurs public et commercial.

Protéger les ressources, l'environnement, la santé et préserver la biodiversité sont au cœur des préoccupations du groupe Werner & Mertz. Depuis 2013, l'entreprise s'est lancée dans l'exigeant processus de certification Cradle to Cradle®, pour une conception et une utilisation des produits en cycles biologique et technique fermés, par opposition à un modèle de production linéaire n'intégrant ni l'impact environnemental et ni la préservation des ressources. L'entreprise propose aujourd'hui une gamme élargie de produits concus selon cette démarche d'économie circulaire.

L'entreprise est certifiée EMAS, ISO 14 001, ISO 50 001 et s'est vu décerner de nombreuses récompenses internationales.

*Marque: Green care professionnal

http://wmprof.com/fr/fr/home.html

Avec le soutien de







Nous contacter

Vous avez une question relative à l'un de nos évènements ? Notre service clients vous apportera une réponse dans les plus brefs délais concernant le programme, le suivi de votre inscription et les modalités.

Elvire ROULET eroulet@infopro-digital.com Tél.:+33 (0)177 92 93 36

Conditions générales de vente

Les Rencontres de La Gazette sont organisées par la société TERRITORIAL. S.A.S. TERRITORIAL S.A.S. est un organisme de formation déclaré sous le n° d'activité 82 38 040 55 38.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat et ce en vertu de l'article L.6352-12 du code du travail. Tarifs valables jusqu'à la date des événements. TVA: 20%. Les informations à caractère personnel recueilli ci-dessus par la société TERRITORIAL S.A.S., société par actions simplifiées au capital de 1 259 907 euros. Siège social: Antony Parc 2 – 10 place du Général de Gaulle – La Croix de Berny – BP 20 156 – 92186 ANTONY CEDEX, immatriculée au RCS NANTERRE sous le numéro 404 926 958 font l'objet d'un traitement informatique. Elles sont nécessaires à notre société pour traiter votre commande, et sont enregistrées dans notre fichier de clients. TERRITORIAL S.A.S. pourra envoyer des communications relatives à nos activités.

Conformément à la loi informatique et liberté du 6 août 2004 (art.34 et s.). Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de modification et de suppression sur l'ensemble des donnéesqui vous concernent. Pour exercer ces droits, vous pouvez écrire à : cnil.evenements@infopro-digital.com

 $Retrouvez\ l'intégralité\ des\ modalités\ d'inscription\ et\ conditions\ générales\ de\ vente\ sur\ http://evenements.infopro-digital.com/gazette-des-communes/cgv$

Bulletin d'Inscription

À retourner à Pénélope Vince Fax : +33 (0)1 77 92 98 17 - A BP 20156 - 92186 Antony C	ntony Pa	azette des communes rc II - 10, place du Général de Gaulle
□Mme □M.		
Nom:		
Prénom:		
Fonction:		
Tél. :		Port. :
E-mail:		
Établissement :		
Adresse:		
Code postal:	Ville:	
Cedex:	Pays :	
N° TVA intracommunautaire	:	
N° Bon de commande :		
N° de Siren :		
Organisme payeur et adress	e de facti	uration (si différents) :
□ Le FORUM DES ACHETEURS PUBLICS du 10 mars 2016 □ La formation PRATIQUES DE NÉGOCIATION DES MARCHÉS PUBLICS du 11 mars 2016 Tarif Secteur Public < 40 000 hab		
☐ 1 Jour		2 Jours
590 € HT / 708 € πC		1190 € HT / 1428 € TTC
Tarif Secteur Public > 40 000 hab		
□ 1 Jour 790 € HT / 948 € TTC		□ 2 Jours 1390 € HT / 1668 € πc
Tarif Secteur privé		
☐ 1 Jour 990 € HT / 1188 € TTC		☐ 2 Jours 1590 € HT / 1908 € πC
Inscrivez-vous à plusieurs et http://evenements.infopro-o		
☐ Je joins un chèque de € TTC à l'ordre du GROUPE TERRITORIAL		
☐ J'enverrai mon paiement (
☐ J'accepte de recevoir des ou ses partenaires		
☐ Je reconnais avoir pris con	lresse : ht	ce des Conditions Générales de Vente htp://evenements.infopro-digital.com/ serve
Fait à :	Cachet	de l'établissement
Le:		
Signature		
- 9 -=-=-=		

Les Rencontres de La Gazette sont organisées par la société TERRITORIAL S.A.S., société par actions simplifiées au capital de 1 259 907 euros. Siège social : Antony Parc 2 — 10 place du Général de Gaulle — La Croix de Berny — BP 20 156 — 92186 ANTONY CEDEX, immatriculée au RCS NANTERRE sous le numéro 404 926 958.